

Budget 2020

Série noire pour l'audiovisuel public

En 2018, le gouvernement a imposé une trajectoire d'économies sans précédent à l'audiovisuel public : 400M€ d'économies cumulées pour France Télévisions d'ici 2022, avec à la clé, un plan de départ pouvant toucher jusque 2000 salariés.

Ce n'était visiblement pas assez.

Dans le cadre du budget 2020, le ministre du budget constate que la redevance devrait rapporter 25M€ de plus que prévu. Alors que cela aurait pu donner un peu d'air aux entreprises publiques pour leur permettre d'investir dans leurs développements, M. Darmanin annonce que la redevance va baisser d'1 euro... soit le prix d'une baguette de pain par an.

De son côté, le Conseil d'Etat préconise, après des rapports parlementaires, de réautoriser la publicité pendant les événements sportifs en soirée sur les chaînes publiques, afin de leur permettre de continuer à tenir leur rang dans les achats de droits sportifs. Que nenni, cette fois c'est le ministre de la culture qui veille au grain et s'y oppose.

Ajoutons à cela que l'assouplissement de la publicité (qui sera compris dans la Loi sur l'audiovisuel) ne bénéficiera qu'au privé et que les nouvelles coupures publicitaires qui leur seront permises se feront mécaniquement au détriment des investissements des annonceurs sur les chaînes de FTV. Pour mesurer l'importance de cette nouvelle disposition scandaleuse, souvenons-nous que

c'est avec la décision unilatérale du président de la République en 2008 de suppression de la publicité après 20h que nos ennuis budgétaires ont commencé.

Pour clôturer cette mauvaise série, le Projet de Loi de Finances 2020, passé jeudi 31 octobre à l'Assemblée Nationale prévoit une baisse de 70M€ des ressources publiques de l'audiovisuel public, dont 62M€ rien que pour FTV. Le gouvernement voudrait affaiblir FTV et ouvrir encore plus la voie à l'hégémonie des plateformes américaines, qu'il ne s'y prendrait pas autrement.

Tout cela en dit long sur ses véritables intentions dans le cadre du projet de loi visant à créer une holding de l'audiovisuel public. Derrière les beaux discours sur la « *BBC à la française* », il apparaît de plus en plus clairement que le but de ce rapprochement, au-delà de la reprise en main politique, sera d'affaiblir durablement l'audiovisuel public. Car si la trajectoire budgétaire 2020-2022 était a priori connue et déjà intenable, elle est aujourd'hui aggravée, en attendant le grand saut dans le vide en 2023. Et le pire est à craindre de la part d'un gouvernement aux dogmes ultralibéraux si profondément ancrés.

La CGT de FTV en appelle à l'intérêt général. Notre service public audiovisuel, dans une période de forte mutation technologique, mérite un tout autre traitement et doit être conforté avec des financements à la hauteur de ces enjeux.

Paris, le 4 novembre 2019